



La Secrétaire générale de la fédération Sgen-CFDT
A
Monsieur Pap Ndiaye, Ministre de l'Education
nationale, de la Jeunesse et des Sports

Paris, le 13 juillet 2022

Objet : Lettre ouverte

Monsieur le Ministre,

La session du baccalauréat qui vient de se terminer a permis de délivrer ce diplôme à plus de 687000 candidats dont la scolarité avait pourtant été perturbée par la pandémie de Covid. C'est pour le Sgen-CFDT la confirmation de la capacité de mobilisation des personnels et de résilience de notre système éducatif. C'est donc en soi une bonne nouvelle. Cette session qu'on peut espérer être celle de la sortie de crise sanitaire était aussi la première session effective issue des réformes des baccalauréats général technique et professionnel. Le Sgen-CFDT demande qu'elle fasse l'objet d'un bilan détaillé et partagé entre tous les acteurs du système éducatif dans le cadre des deux comités de suivi tant sur le plan pédagogique que sur celui de leurs conditions de travail.

Ce bilan devra notamment porter sur toutes les procédures mises en œuvre et leur impact sur l'absentéisme et la démobilisation des autres élèves, tant dans l'organisation des épreuves de spécialité (EDS), comme de celle de l'épreuve de philosophie et de l'épreuve anticipée de français : effets induits par le décalage du calendrier des EDS, nombre de correcteurs et nombre de copies par discipline et par territoire, numérisation des copies et déroulement des corrections, harmonisation des notes, déroulement des sous-jurys et jurys...

Il serait aussi souhaitable de rendre plus lisible les modalités de rémunération des collègues convoqués pour corriger ou évaluer telle ou telle épreuve. Force est de constater les différences importantes sur le terrain (Exemple : TP de NSI, ECE, oraux).

Il devra aussi évaluer les effets des nouvelles modalités des oraux de contrôle du baccalauréat professionnel en terme de réussite des candidats en comparant avec les sessions précédentes le nombre de candidats admis, admis aux épreuves du second groupe et éliminés suite aux épreuves du premier groupe, et le nombre de candidats admis et éliminés suite aux épreuves du second groupe.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos salutations les plus respectueuses.

Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire générale de la fédération Sgen-CFDT